



eau
seine
NORMANDIE

Projets de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et de Programme de Mesures (PDM)

Consultation du public et des assemblées

Forum de l'eau Cherbourg – 10 décembre 2014



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Energie

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

Luc Pereira-Ramos
AESN



eau
seine
NORMANDIE

DCE, SDAGE, PDM : qu'est-ce que c'est?



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Energie

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

La directive cadre sur l'eau

du 23 octobre 2000

- Une obligation de résultat : **objectif** de « bon état »
- un bilan de la situation : **l'état des lieux**
- L'élaboration des **mesures** (actions réglementaires, financières...) à adopter pour atteindre les objectifs
- Contrôle en continu des résultats: le **programme de surveillance**

Processus inscrits dans des cycles de gestion

Un cadre communautaire qui s'étoffe

- **Directive Inondation 2007** : préparation en cours du PGRI
- **Directive cadre Stratégie pour le Milieu Marin 2008** (DCSMM) préparation en cours du PAMM. Même esprit que la DCE : objectif de bon état écologique en 2020, programme d'action, cycles de gestion
- Transposées en droit français par le Grenelle 2



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Energie



ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

Vous êtes également consultés

- sur le plan d'action sur le milieu marin (PAMM)
- Et sur le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI)

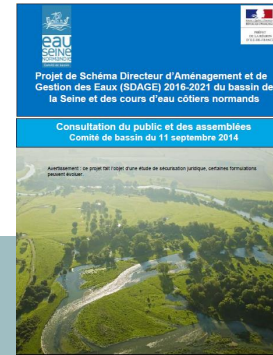


eau
seine
NORMANDIE

SDAGE et Programme de Mesures



Le comité de bassin



Dans le SDAGE

Des objectifs
à atteindre

Une organisation et une adhésion des acteurs

= les orientations et les dispositions du SDAGE



2015 ?

2021 ?

2027 ?

si

- Coûts disproportionnés
- Inertie du milieu
- Impossibilité technique

Des actions concrètes tenant compte des moyens

= le programme d'actions dit de « mesures »



Le préfet coordonnateur de bassin



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Energie

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

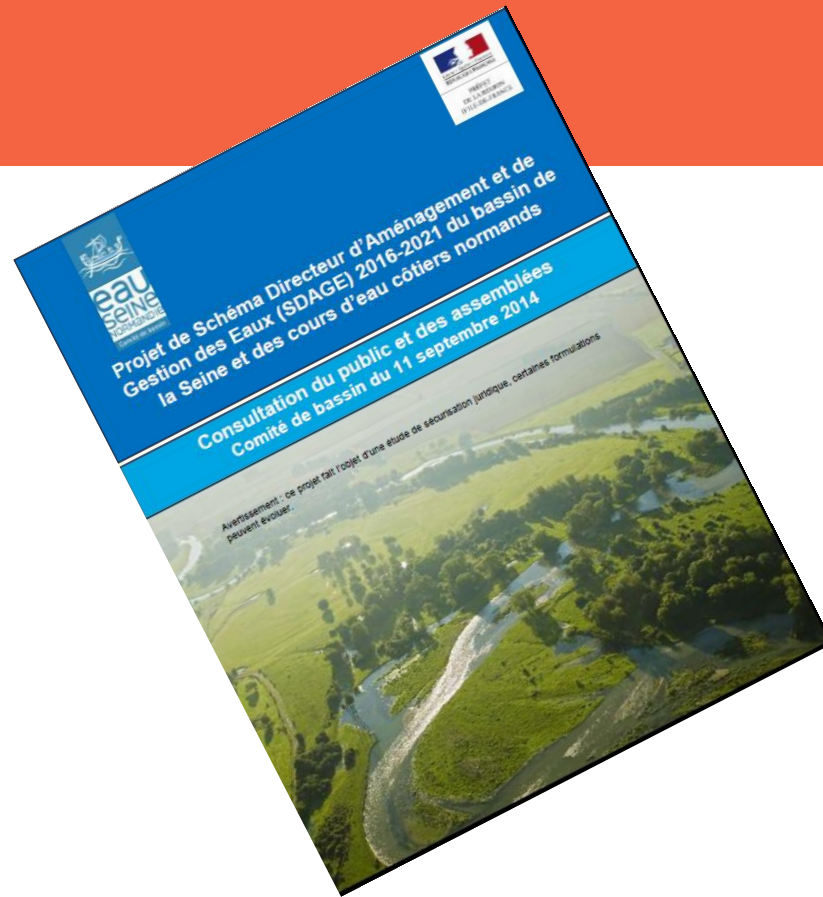


Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau

Le SDAGE



Ce que contient un SDAGE

Des objectifs de qualité ou de quantité des eaux ou des objectifs particuliers liés à certains usages

Des orientations (L212-1 CE) qui donnent les grands thèmes d'action du SDAGE permettant de satisfaire aux exigences d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau (L211-1 CE)

Des dispositions qui exposent comment on s'y prend, on s'organise pour atteindre et respecter les objectifs des eaux (L212-1 CE)



Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

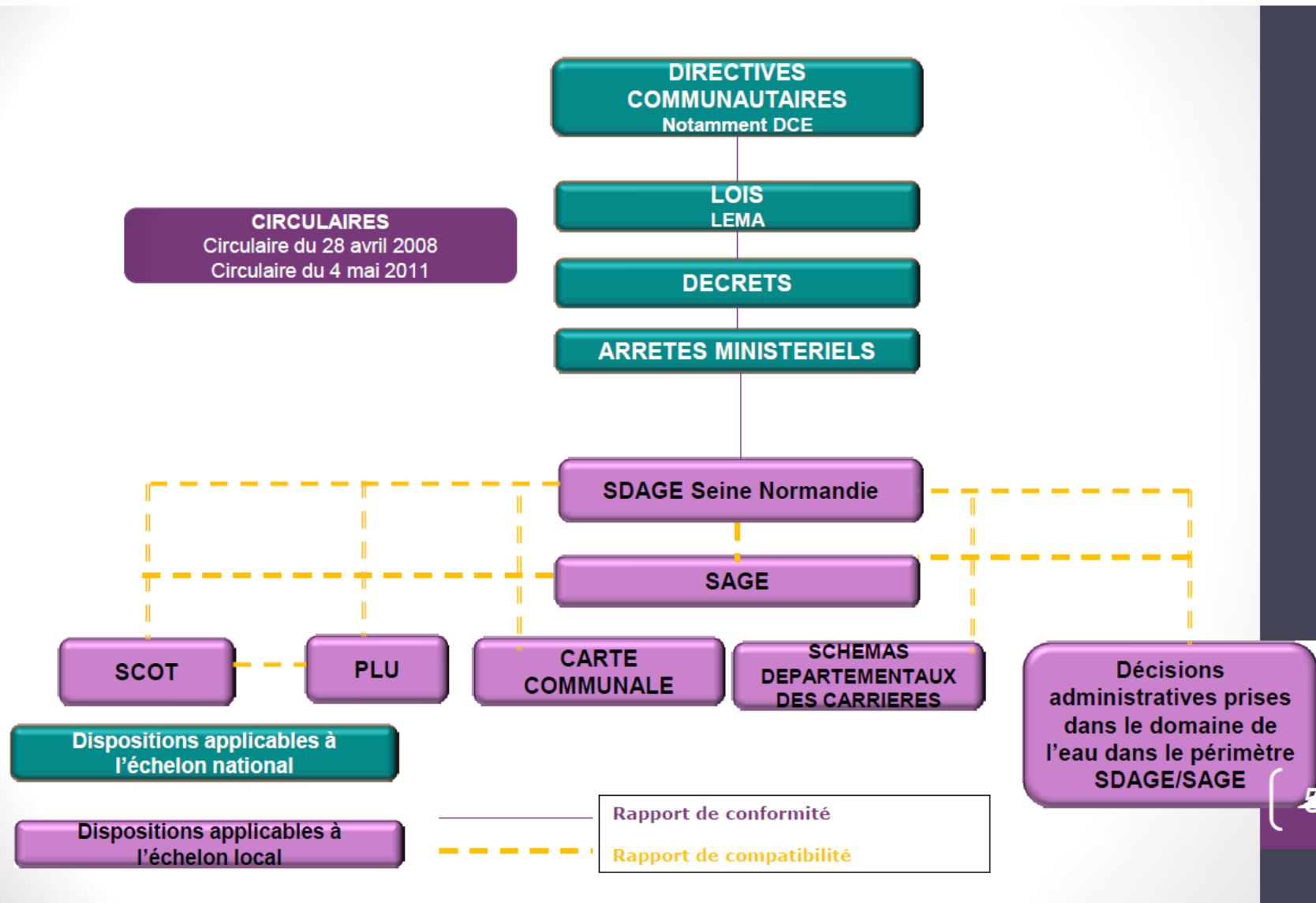


Des objectifs ou cibles à atteindre
De la doctrine d'application
de la réglementation ou de la législation
pour les atteindre



ea
sein
NORMAN

Portée juridique du SDAGE



Une consolidation juridique est en cours à la demande du Comité de bassin



eau
seine
NORMANDIE

Les 8 défis et les 2 leviers du SDAGE

1. diminuer les pollutions ponctuelles des milieux par les polluants « classiques »

2. diminuer les pollutions diffuses des milieux aquatiques

3. réduire les pollutions des milieux aquatiques par micropolluants

4. Protéger et restaurer la mer et le littoral

5. protéger les captages d'eau pour l'alimentation en eau potable actuelle et future

6. protéger et restaurer les milieux aquatiques humides

7. gérer la rareté de la ressource en eau

8. limiter et prévenir le risque inondation

• Prise en compte des thèmes de la **santé** et du **changement climatique**

L1. Acquérir et partager les connaissances pour relever les défis

L2. Développer la gouvernance et l'analyse économique pour relever les défis



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

Diminuer les pollutions ponctuelles des milieux par les polluants « classiques » et les micropolluants : défis 1 et 3

- Mieux connaître les émetteurs
- Réduire les rejets
- Maîtriser les rejets de temps de pluie
- Maintenir le bon fonctionnement du patrimoine existant
- Limiter la création de petites aggro et maîtriser les pollutions dispersées
- Supprimer à la source les émissions de micropolluants



Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

Réduire les pollutions diffuses du milieu aquatique et protéger les captages : défis 2 et 5

- Diminuer les pollutions en élevant le niveau des bonnes pratiques notamment par le pilotage des apports (directive nitrates)
- Adopter une gestion des sols réduisant les risques de transfert des polluants vers les milieux
- Protéger les captages des eaux de rivières et des eaux souterraines
- Diagnostiquer et classer les captages en fonction de la qualité de l'eau brute
- Articuler les différents outils réglementaires de protection des captages



Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

Protéger et restaurer la mer et le littoral : défi 4

- Réduire globalement les apports de nutriments à la mer
- Réduire les apports de micropolluants : activités portuaires et dragage des sédiments
- Réduire les risques sanitaires par l'élaboration et la mise à jour des profils de vulnérabilité, puis la programmation des actions
- Préserver et restaurer la fonctionnalité des écosystèmes
- Gérer le trait de côte



Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie



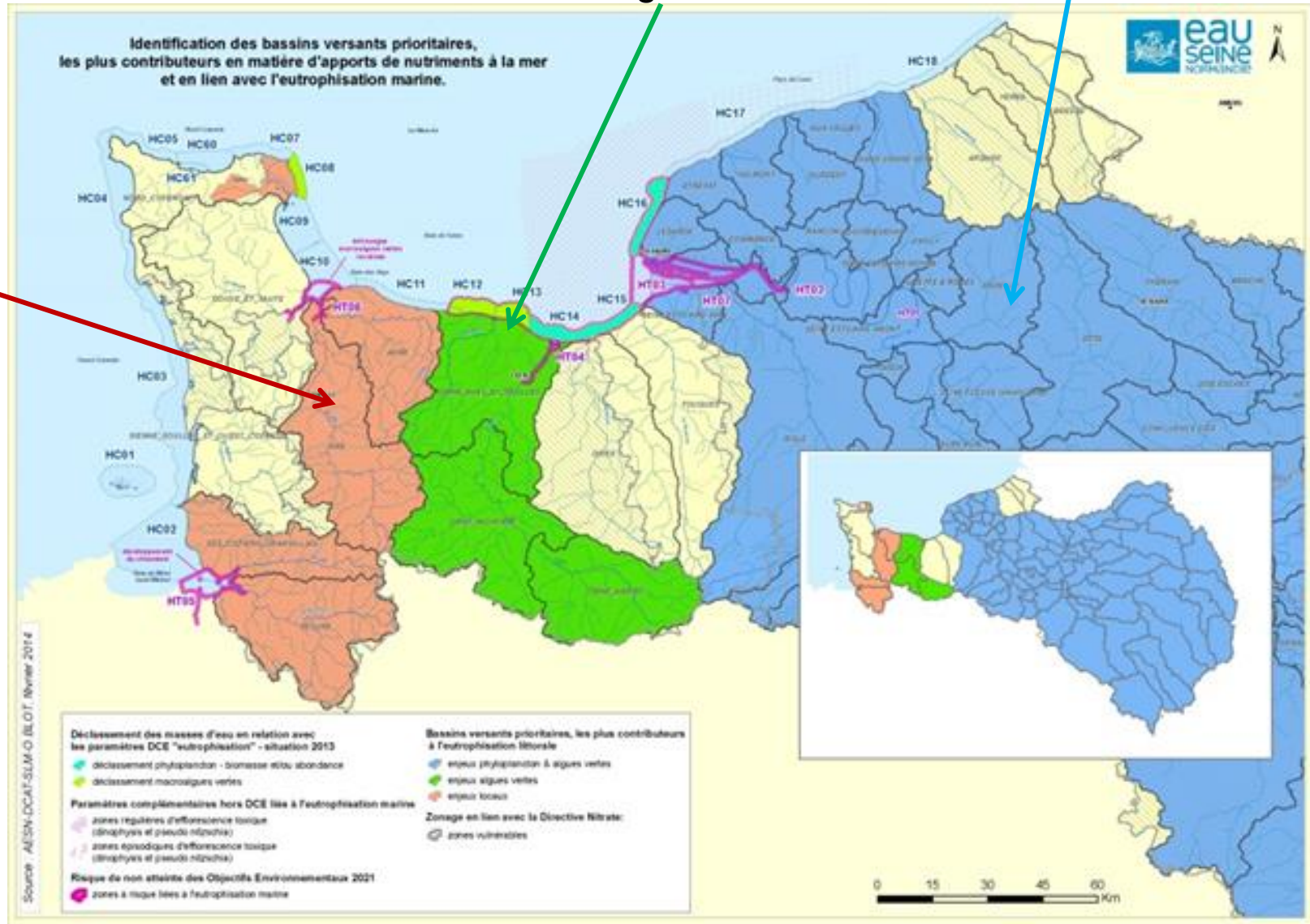
Lieux d'articulation majeure
entre PAMM et SDAGE

Bassins prioritaires « eutrophisation littorale et marine »

Phytoplancton et algues vertes

Algues vertes

Enjeux locaux eutrophisation





eau
seine
NORMANDIE

Protéger et restaurer les milieux aquatiques et humides : défi 6

→ **préserver, restaurer** les fonctionnalités des milieux aquatiques

⇒ programme pluriannuel de restauration

→ **mettre fin à la disparition** des zones humides

⇒ actions dans les zones de forte pression foncière

⇒ classement des zones humides dans les documents d'urbanisme

→ **assurer** la continuité écologique

⇒ libre circulation des espèces vivantes et des sédiments

Taux d'étagement

→ **réduire l'incidence** de l'extraction des granulats sur l'eau et les milieux

Eviter réduire Compenser



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

Gestion de la rareté de la ressource en eau : défi 7

Double objectif de gestion préventive des déséquilibres et de gestion des crises exceptionnelles :

- Gestion préventive des ressources en eau souterraine
- Dispositions spécifiques par masses d'eau
- Dispositions spécifiques pour l'AEP future
- Gestion préventive des ressources en eau superficielle
- Gestion des crises (sécheresses)
- Bon usage de l'eau

Limiter et prévenir le risque d'inondation : défi 8

Volet commun avec le PGRI

- ➔ Préservation de la dynamique naturelle des cours d'eau
- ➔ Entretien des cours d'eau
- ➔ Maîtrise des ruissellements/érosion
- ➔ Gouvernance à l'échelle des bassins versants

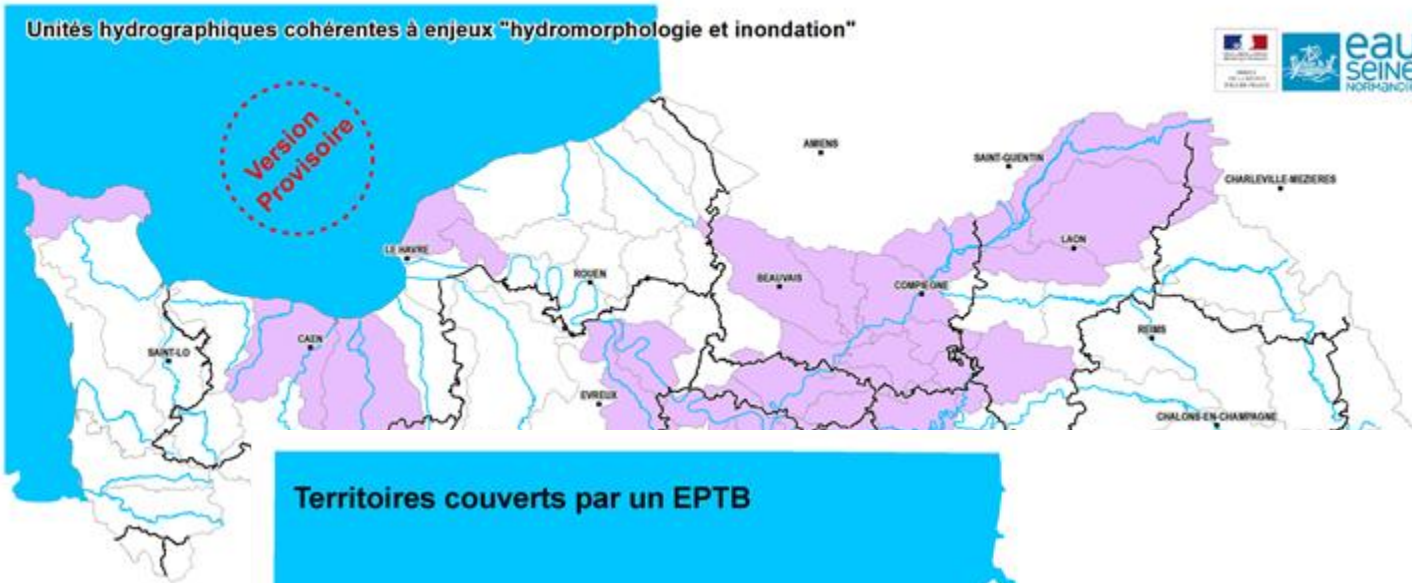
Connaissance et gouvernance : leviers 1 et 2

- Acquérir et améliorer les connaissances, leur bancarisation
- Favoriser une meilleure organisation des acteurs de l'eau (EPAGE, EPTB)
- Renforcer la contractualisation et faciliter la mise en œuvre des SAGE
- Sensibiliser et informer les publics
- Renforcer le principe pollueur/payeur
- Améliorer et promouvoir la transparence



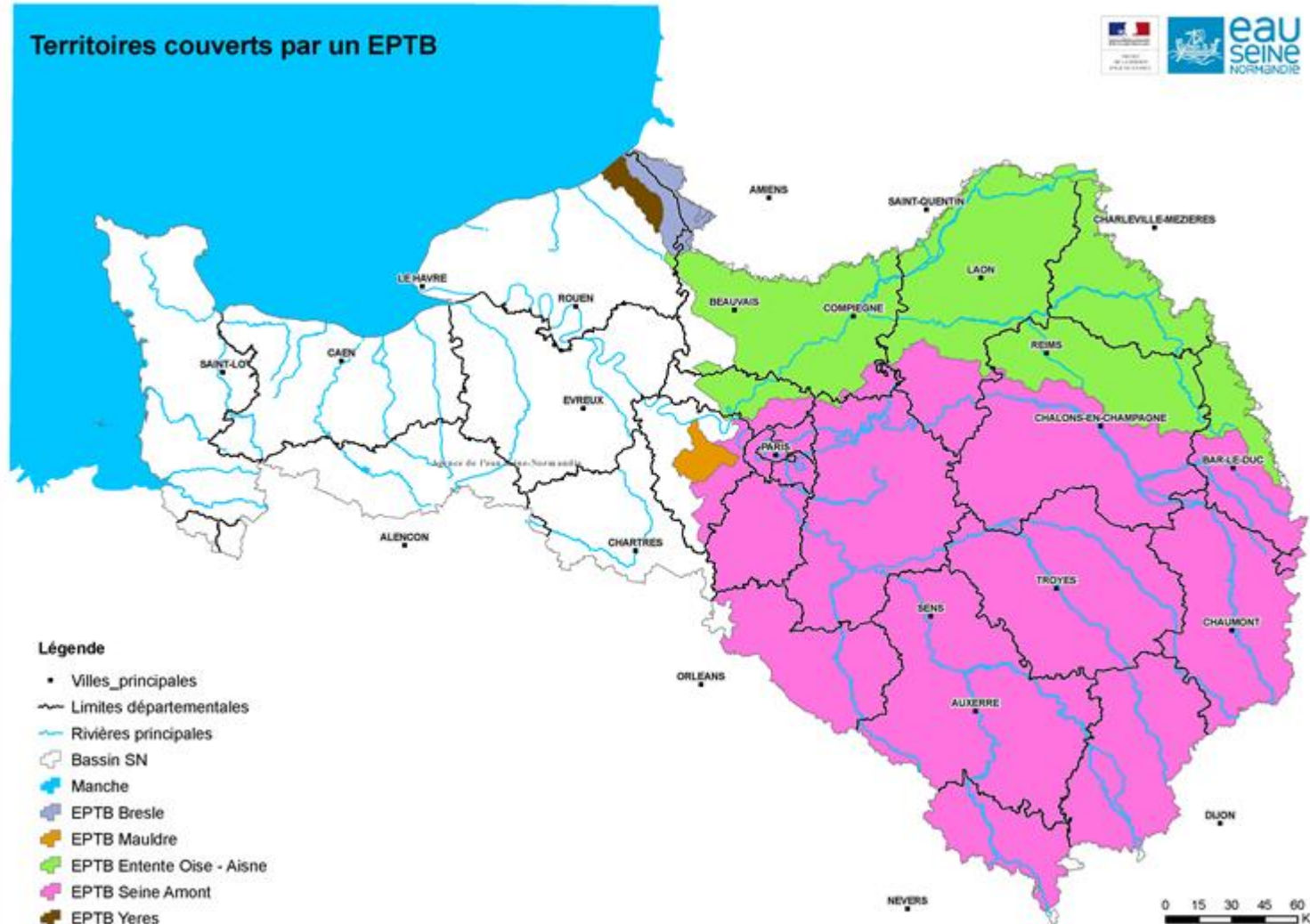
eau
seine
NORMANDIE

Unités hydrographiques cohérentes à enjeux "hydromorphologie et inondation"



EPAGE

Territoires couverts par un EPTB



Source : AESMORIEE, Projet de SDAGE, Août 2014

Unité hydrogra
(présence d'un
actions prévue

NOTA :
Cette carte d'enjeux n
retenus dans la carte
dynamiques territorial

EPTB

Légende

- Villes_principales
- ~ Limites départementales
- ~ Rivières principales
- Bassin SN
- ☪ Manche
- ☪ EPTB Bresle
- ☪ EPTB Maudre
- ☪ EPTB Entente Oise - Aisne
- ☪ EPTB Seine Amont
- ☪ EPTB Yeres



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Energie

ensemble
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



Pour guider la lecture:

Des « A savoir »

A savoir :

Quand cela est utile, les défis, leviers et certaines orientations contiennent des encadrés donnant leur contexte ce sont les « à savoir »

Des rappels réglementaires

Rappel réglementaire

Les dispositions du SDAGE s'appuient souvent sur la législation ou la réglementation pour en donner une doctrine de mise en œuvre pour atteindre les objectifs fixés par le SDAGE. Les encadrés regroupent les rappels réglementaires. Par conséquent, ce qui n'est pas dans ces encadrés est un élément propre au SDAGE.

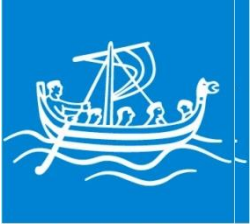
Des symboles pour les thèmes transversaux

- Pour les liens avec la mer et le littoral
- ◇ Pour les dispositions inondations communes au SDAGE et au PGRI
- ◆ Pour les dispositions en lien avec les inondations propres au SDAGE
- ✦ Pour les liens avec la prise en compte du changement climatique
- ✚ Pour les liens avec la prise en compte de la santé.

Rapport d'évaluation environnementale du SDAGE

Rapport réalisé par un bureau d'études:

- Document élaboré de façon participative avec un équilibre entre objectifs ambitieux et réalisme technique et financier ;
- Des effets potentiels avec des impacts sur la santé et l'environnement positifs ;
- Bonne prise en compte des enjeux transversaux : adaptation au changement climatique, aménagement du territoire, gouvernance les politiques de gestion locale ;
- Des vigilances quant à la mise en œuvre de certaines dispositions pour confirmer leur impact positif.



eau
seine
NORMANDIE

Le programme de mesures



28 janvier 2011

DE LA REGION
D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Energie

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

De l'état des lieux aux mesures et au SDAGE

- **Des constats**
- **Des mesures**
- **Des objectifs**
- **Un SDAGE**



Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

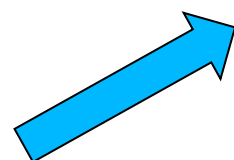
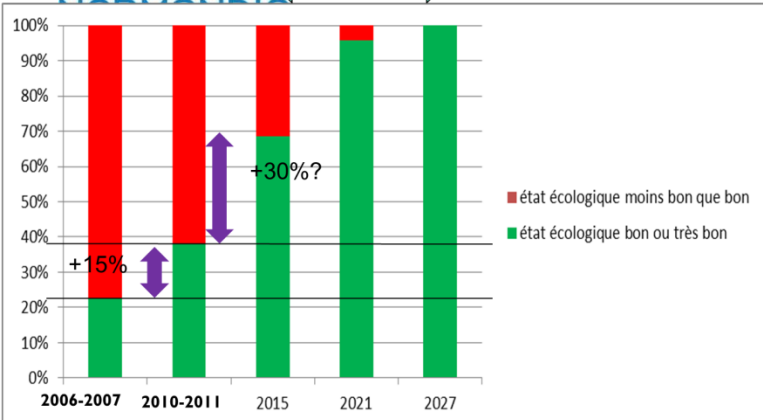
ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

De l'état des lieux aux mesures du PDM et aux défis du SDAGE

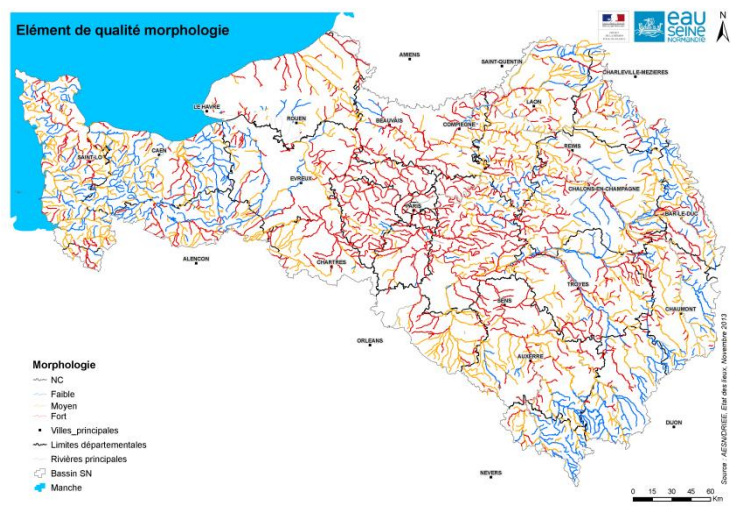
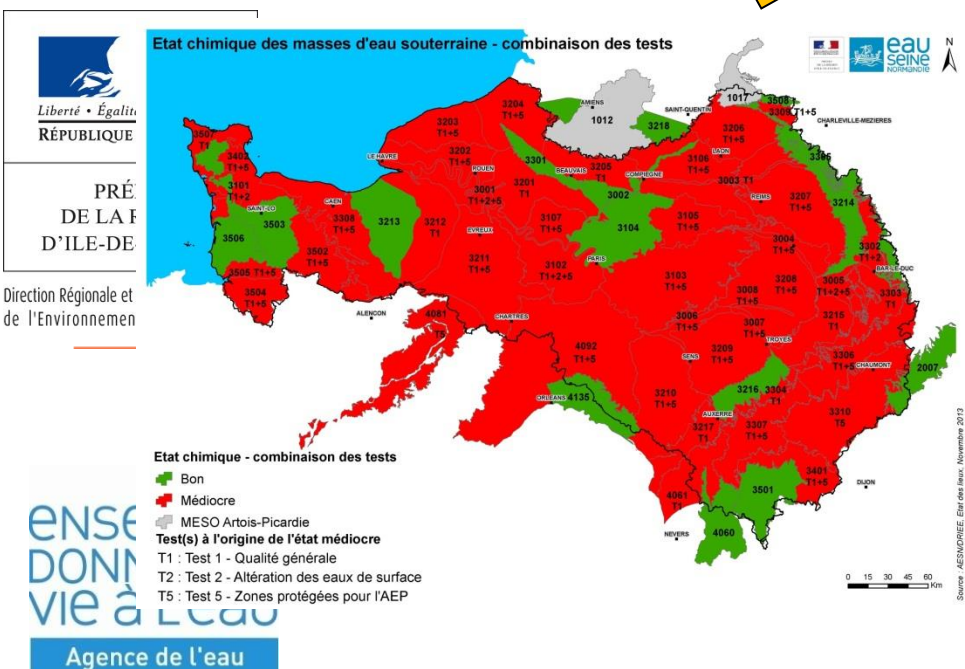
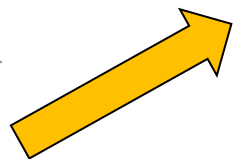
Des progrès importants réalisés mais insuffisants pour atteindre les objectifs initiaux du SDAGE

Objectifs SDAGE 2010-2015



Des enjeux forts en termes :

- de pollutions diffuses
- d'hydromorphologie des cours d'eau





eau
seine
NORMANDIE

Le PDM, qu'est-ce que c'est ?

PDM = Programme de Mesures (au sens « actions »)

- Le PDM présente la sélection des mesures à adopter qui permettent d'atteindre les objectifs assignés aux masses d'eau

Il est construit en 3 étapes



1. **Recherche des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état de toutes les masses d'eau (et autres objectifs DCE)**
2. **Sélection des mesures jugées réalisables** techniquement et économiquement entre 2016 et 2021
3. **Déduction des objectifs** assignés à chaque masse d'eau (inscrits dans le SDAGE) : si toutes les mesures nécessaires à la restauration d'une masse d'eau ne peuvent pas être mises en œuvre avant 2021, alors le délai d'atteinte de l'objectif de bon état est reporté au cycle suivant. Éventuellement objectifs moins stricts.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

Que contient le PDM ?

Chapitre 1 : présentation générale

Chapitre 2 : méthode de construction

Chapitre 3 : **synthèse** des mesures retenues et de leurs **coûts**, par grands **thèmes sur le bassin**

Chapitre 4 : **déclinaison territoriale** des enjeux et principales mesures par unité hydrographique



Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

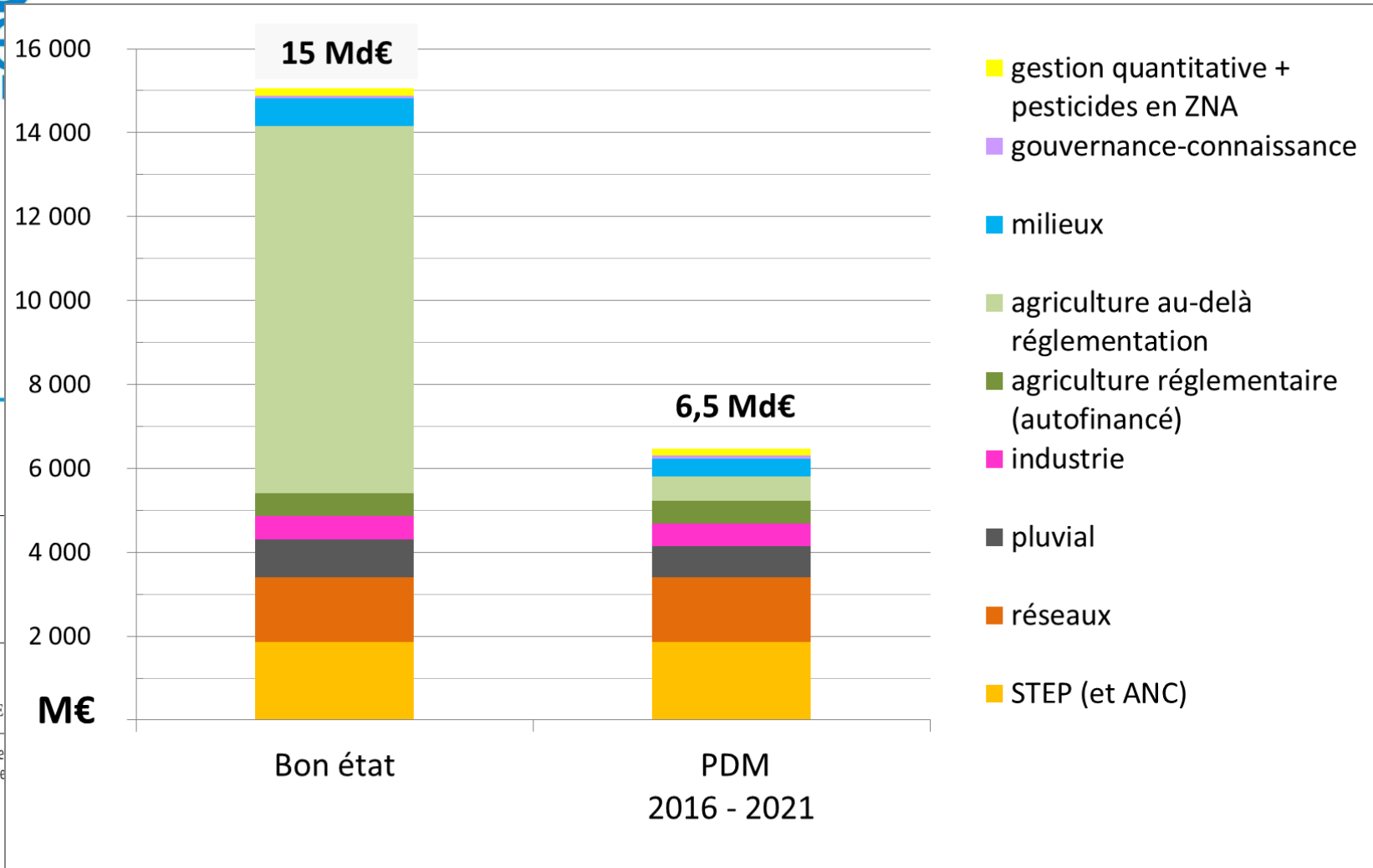
ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

Un scénario financier




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

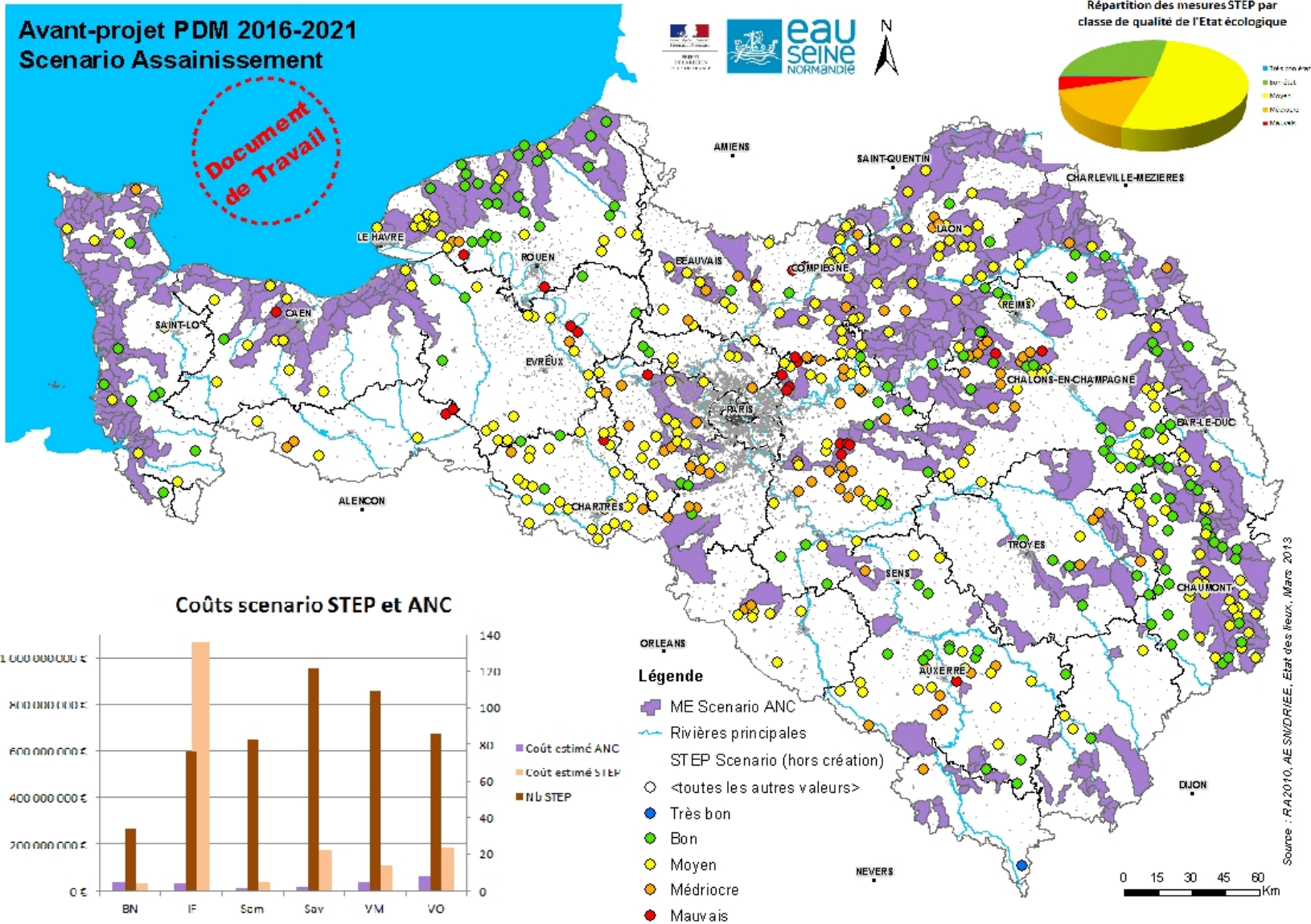
ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

Un PDM 2016 – 2021 techniquement réaliste



Exemple
l'assainissement
des collectivités :
toutes les mesures
nécessaires à
l'atteinte du bon
état sont retenues

Sauf exceptions en
cas de rejets trop
important par
rapport au débit de
la rivière

Donnons
vie à l'eau

Agence de l'eau

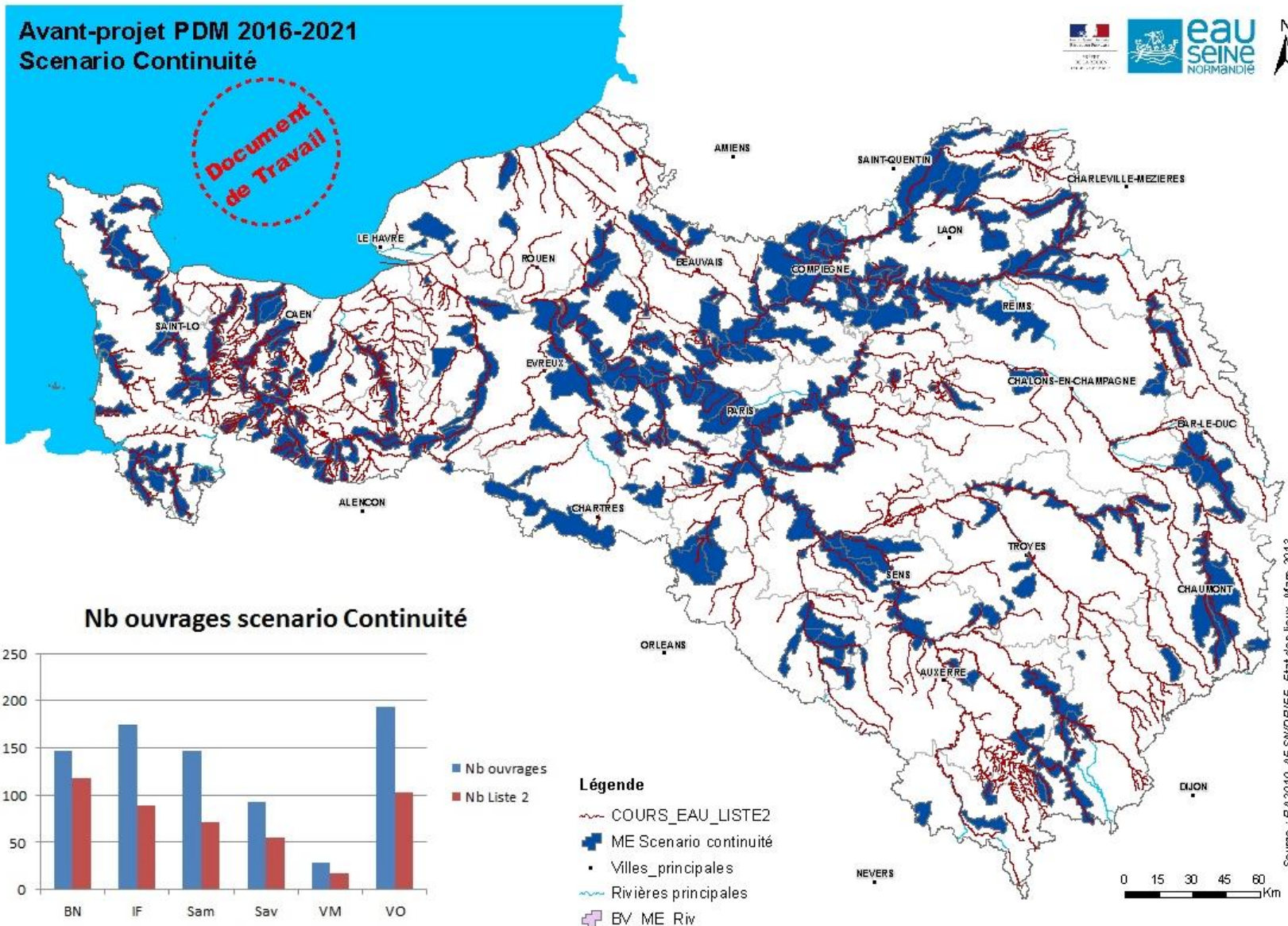


Un PDM 2016 – 2021 techniquement réaliste

Exemple en
Hydromorphologie :
125 % du rythme
actuel

~ 800 obstacles
traités,

4800 km restaurés,
entretien étendu



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

ensemble
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



Un PDM 2016 – 2021 techniquement réaliste

Agriculture :

— respect réglementation sur la gestion des intrants (pesticides et nitrates)

— protection renforcée de 450 captages prioritaires

— enjeux littoraux marée verte (BV Orne) et microbiologie (frange littorale)



Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Energie



eau
seine
NORMANDIE

Objectifs atteignables en 2021 avec le PDM et le SDAGE proposé

Pour les rivières :

Environ 62% de masses d'eau en bon état écologique*

Pour les eaux côtières et de transition:

Environ 61% de masses d'eau en bon état écologique

Pour les eaux souterraines

Environ 20% de masses d'eau en bon état chimique (pas d'évolution)



Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie



Ces objectifs sont inscrits dans le
SDAGE

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

* Avec le « thermomètre actuel »



eau
seine
NORMANDIE

Territorialisation du PDM

BN.41	Unité Hydrographique	ORNE_AVAL_ET_SEULLES
350000 habitants	360 km de cours d'eau	1249 km ² km ²

Au niveau de la **plaine de Caen**, les eaux souterraines (3308), très vulnérables, sont affectées par des teneurs élevées en nitrates et pesticides. La reconquête de leur qualité prioritairement à l'intérieur des bassins d'alimentation de captage AEP est un enjeu essentiel, notamment dans l'agglomération caennaise. La protection des eaux superficielles de l'Orne qui constitue une ressource complémentaire importante pour l'AEP, est aussi impérative afin de préserver leur rôle de dilution vis-à-vis des eaux souterraines plus polluées.

La lutte contre les phénomènes d'eutrophisation et la reconquête écologique (grands migrateurs) sont des enjeux importants sur l'**Orne aval** (retenues et cloisonnement dans le lit mineur), et sur certaines têtes de bassin (chenalisation consécutive à des travaux d'hydraulique agricole).

Enfin, sur ce **littoral très fréquenté** où la pratique de la pêche à pied est bien développée, la réduction de la contamination microbologique est un enjeu économique et de santé important.

Unité hydrographique :
ORNE_AVAL_ET_SEULLES
BN.41



Diagnostic et carte des UH à finaliser

Indicateur de % masses d'eau concernées

GUIDE DE LECTURE DES TABLEAUX

Code UH	Nom UH	Nombre de ME superficielles	Nombre de ME souterraines	nombre masses d'eau concernées
BN.41	ORNE_AVAL_ET_SEULLES	Nb MESU : 29	Nb MESO : 5	ME %
Code Mesure	Nom de la Mesure	SO AV µ E		
Réduction des pollutions des collectivités				
TM-ASS0200	Améliorer la gestion ou le traitement des eaux pluviales (en amont ou sur réseaux unitaires ou séparatifs pluviaux)			14%
TM-ASS0301	Réhabiliter un réseau d'assainissement des eaux usées dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations >2000 EH y compris mise en conformité des branchements/raccordements)			14%
TM-ASS0302	Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles), y compris mise en conformité des branchements/raccordements			7%
TM-ASS0800	Assainissement non collectif			31%
TM-ASS-RA	Réduire l'impact des rejets de STEP dans le cadre de la directive ERU			7%
TM-ASS-RB	Réduire l'impact des rejets de STEP au-delà des exigences de la directive ERU			17%
Réduction des pollutions des industries				
TM-IND0400	Maintien des performances de collecte ou de traitement des effluents			3%
TM-IND-RB	Mesures de réduction des rejets polluants hors substances dangereuses			3%
Réduction des pollutions agricoles - Transferts				
TM-AGRD201	Limiter les transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates			97%
TM-AGRD202	Limiter les transferts d'intrants et érosion au-delà des exigences de la Directive nitrates			28%
TM-AGRD301	Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, dans le cadre de la Directive nitrates			97%
TM-AGRD600	Elaboration d'un programme d'action Erosion			28%
TM-AGRD804	Réduire la pression phosphorée, azotée ou microbiologique liée aux bâtiments d'élevage au-delà de la Directive nitrates			48%
Réduction des pollutions agricoles - Apports de fertilisants et pesticides				
TM-AGRD302	Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, au-delà des exigences de la Directive nitrates			80%
TM-AGRD303	Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire			80%
TM-AGRD400	Mettre en place des pratiques pérennes à faibles intrants (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)			80%
TM-AGRD500	Elaboration d'un programme d'action AAC			40%
Protection et restauration des milieux				
TM-MIA0200	Mesures de restauration hydromorphologique, renaturation ou entretien de cours d'eau			83%
TM-MIA0300	Mesures de restauration de la continuité écologique			17%
TM-MIA-RA	Mesures de gestion des zones humides			14%
Ressource				
TM-RES0601	Réviser les débits réservés d'un cours d'eau dans le cadre strict de la réglementation			14%
TM-RES0602	Mettre en place un dispositif de soutien d'étiage ou d'augmentation du débit réservé allant au-delà de la réglementation			14%
TM-RES0801	Développer une gestion stratégique des ouvrages de mobilisation et de transfert d'eau			7%
Connaissance et gouvernance				
TM-AGR0100	Etude globale et schéma directeur (domaine agriculture)			80%
TM-GOU0202	Mettre en place ou renforcer un outil de gestion concertée (hors SAGE)			32%
TM-MIA0100	Etude globale et schéma directeur (domaine milieu aquatique)			31%

Code type de Mesure PDM Libellé de la mesure PDM SO AV µ E



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU
Agence de l'eau

Principales actions à valider voire préciser pendant la consultation

Le PDM nécessite une déclinaison locale opérationnelle

- un certain niveau de détail qui doit être précisé pour être mis en œuvre
- Les plans d'action (PAOT) des Missions Interservices de l'Eau (MISE)
- Les Plans Territoriaux d'Actions Prioritaires des Directions territoriales de l'Agence



eau
seine
NORMANDIE

Consultation du public sur l'eau



L'eau, les inondations, le milieu marin : quelles actions ?

Participez à la consultation du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

Qui est consulté en Seine-Normandie?

- Les conseils généraux
- Les conseils régionaux
- Les chambres consulaires de l'industrie, de l'agriculture des métiers et de l'artisanat
- Les EPTB
- Les parcs naturels
- Les commissions locales de l'eau



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Energie

Ces assemblées sont des acteurs majeurs de la politique de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

Quel sont les documents soumis à la consultation?

Le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux et ses documents techniques d'accompagnement

Le projet de programme de mesures

Le rapport d'évaluation environnemental du SDAGE

Le projets de SDAGE est accompagné:

- De l'avis de l'avis délivré par l'autorité environnementale
- D'une note juridique d'accompagnement



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

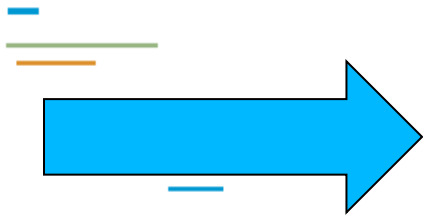
Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Energie

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

Quels sont les délais de consultations

Les assemblées sont consultées pour une durée de 4 mois à compter du 19 décembre 2014



Consultation close le 18 avril 2015 minuit

Avis à adresser :

- à l'agence de l'eau seine-Normandie (AESN)
- à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE)



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Energie



eau
seine
NORMANDIE

—
—
—
Merci de votre attention
—
—
—



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Energie

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau